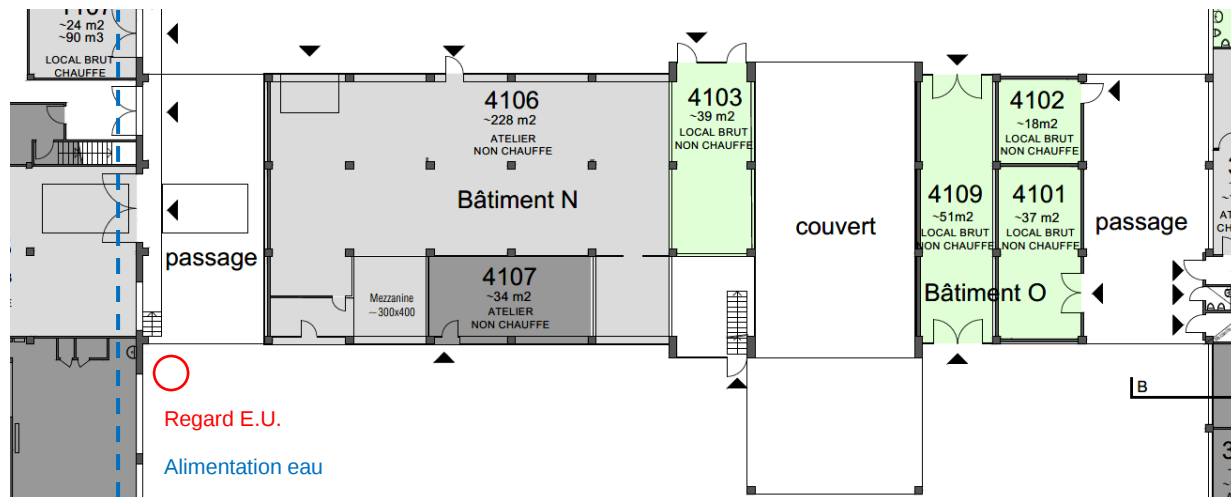


Sports5 – fiche technique des locaux 4106 et 4107

Version 1 : 19.06.2026

1. Localisation et affectation



Les locaux sont situés au rez-de-chaussée du corps de bâtiment central. Les surfaces au sol sont de 228m2 pour le local 4106 et 34m2 pour le local 4107. Les locaux sont affectés en atelier et ne sont en l'état, pas adapté pour recevoir plus de 50 personnes.

2. Equipement des locaux

Les locaux sont non chauffés, ne sont pas raccordés au réseau d'épuration des eaux et n'ont pas d'alimentation en eau. Un éventuel raccordement au réseau est possible le long de la façade côté Jura.

Au niveau électricité, les locaux sont conformes aux prescriptions de l'OIBT et disposent chacun d'un tableau avec les puissances suivantes :

Locaux	Vient de TGBT	C/c	Cpt actuel	Cpt Smart	TS - puissance nom.	Prise 230V	Prise 400V	Lumière	Divers	OIBT
4106	T 11	25A	52440		TS 11.4106 / 3x25A		3X	3X		OK
4107	TS 11.4106	16A	Privé		TS 11.4107 / 3x16A	3X		2X		OK

3. Recommandation du Service des bâtiments

En lien avec l'appel à projet pour l'animation du site et la mise en place d'une offre de petite restauration, le Service recommande l'usage des locaux pour le stockage de matériel, de frigo et le stationnement d'un Food truck. Dans l'hypothèse de travaux en vue de transformer des denrées, les actions suivantes seraient nécessaires et à la charge du porteur du projet :

- Changement d'affectation, via enquête publique (délais env. 6 mois)
- Pose d'un séparateur à graisse (coût environ 40'000.- CHF)
- Alimentation d'eau et pose d'un boiler (coût environ 10'000.- CHF)

Une alternative serait d'utiliser le local 4101 (exploité par l'Amalgame) qui dispose d'une cuisine domestique équipée (sans séparateur à graisse).